Envoyé en préfecture le 10/05/2024
Reçu en préfecture le 10/05/2024
Publié le
ID : 038-213800535-20240506-DB_240502_037-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DB_240502_037

## VIE ASSOCIATIVE - AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

| Membres du Conseil municipal | |
|---|---|
| En Exercice | 35 |
| Présents | 27 |
| Votants | 33 |
| Pouvoir(s) | 6 |
| Absent(s) | 2 |

Séance du 2 mai 2024

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 25 avril 2024

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Michaël AYDIN, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Anissa DAOUI, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Marie-Laure GARNIER, pouvoir à Jean-Pierre GIRARD, Océane ROULOT, pouvoir à Marie-Claude SOUCHAUD, Armand BONNAMY, pouvoir à Myriam ABDERRAHIM, Chantal BUSSY, pouvoir à Marguerite BACCAM, Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET, Roger RICHERMOZ, pouvoir à Odile MARTINI

Le rapporteur informe l'assemblée que l'amicale des sapeurs-pompiers de BOURGOIN-JALLIEU a récemment acquis un véhicule BERLIET GLI de 1957 ayant appartenu à la ville de JALLIEU. Lors de la fusion des communes de BOURGOIN et JALLIEU en 1967, ce camion a intégré la caserne des pompiers rue EDOUARD HERRIOT jusqu'en 1983, date à laquelle il a été vendu.

L'amicale souhaite rénover cet élément de patrimoine pour ensuite l'utiliser dans les différentes manifestations de la caserne.

Cette association a sollicité la commune pour l'accompagner dans ce projet dont le budget est estimé à 20 000 euros.

Envoyé en préfecture le 10/05/2024
Reçu en préfecture le 10/05/2024
Publié le
ID : 038-213800535-20240506-DB_240502_037-DE

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de 1 000 euros à l'amicale des sapeurs-pompiers de BOURGOIN-JALLIEU ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

**Adopte la délibération à l'unanimité des voix.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités
Vice-président du Département en charge de la Transition

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 07/05/2024
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Aurélien LEPRETRE

Signé par : Aurélien LEPRETRE
Date : 07/05/2024
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

*Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.*

*Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.*